

## Compte rendu du Conseil municipal du 18 février 2025

Absents : Francis GAGNANT (excusé), Fabien MISSUD (excusé), Fabienne SIMONELLI .

Ouverture de séance à 20h30

Bruno TESTU a été désigné secrétaire de séance

Madame le Maire ajoute une délibération à l'ordre du jour pour la modification du tableau des emplois

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CM précédent
- FCTVA
- Statuts chenil fourrière
- Statuts SIVS
- Nouvelle convention aux associations
- Montant des frais pour les élèves hors commune
- Convention santé sécurité au travail
- Projet de délibération jour de solidarité
- Questions diverses

**1er point :** Approbation du CR précédent.

Le CR est approuvé à l'unanimité

**2ème point :** Suppression d'un poste d'agent administratif 2<sup>ème</sup> classe. Le CM valide cette suppression

**3ème point :** FCTVA

Le conseil municipal est d'accord pour récupérer la TVA pour les achats d'investissement de moins de 500€

**4ème point :** Statuts du chenil de Caubeyres

Le conseil municipal accepte les nouveaux statuts du chenil départemental

**5ème point :** Statuts du SIVS

Après lecture des modifications, le conseil municipal valide les nouveaux statuts du SIVS

**6ème point** : Nouvelle convention pour les associations et la salle des fêtes.

Suite à la suppression du système à jeton pour le chauffage de la salle des fêtes, le chauffage devient gratuit pour les associations à condition bien sûr qu'elles soient soucieuses et respectueuses des économies d'énergie.

**7ème point** : Frais pour les communes dont les enfants sont scolarisés dans notre école avec dérogation.

Le conseil municipal décide de faire payer une participation de 1000 € aux communes ne disposant pas d'école

**8ème point** : Convention Santé Sécurité au travail

La convention proposée par le CDG est gratuite, seules les interventions si besoin sont payantes. Le conseil municipal accepte que Madame le Maire signe la convention.

**9ème point** : Jour de solidarité.

Chaque agent de la commune doit une journée de solidarité.

Agent administratif (Patricia) : Poste de 26h lissées donc rendu 5h33 en heures complémentaires lors des réunions du CM (Budget et autres)

Agent d'animation (Madée) : poste 5h45 lissées rendu 1h25 lors de l'entretien professionnel et ménage salle des fêtes

Agent d'entretien (Christine) : Poste 17h47 lissées , rendu 3h33 lors de l'entretien professionnel et réunion, ménage à la rentrée scolaire

Agent technique (Jean-Pierre) : Poste 15h30 lissées, rendu 3h, à raison de 0h30 les jeudis durant 6 semaines à compter du 15/03/2025

Cuisinier (Franck) : Poste 20h18 lissées, rendu 4h04 lors de l'entretien professionnel et ménage pendant les vacances scolaires.

Le conseil municipal valide ces propositions

**10ème point** : Questions diverses

Madame le Maire propose l'achat d'un nouveau petit congélateur pour la salle des fêtes en remplacement de l'ancien qui a été dégradé

Clôture de séance à 22h32

Madame le Maire

Corine BARTHEROTTE



secrétaire de séance

Bruno TESTU

